

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 2 août 2011 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents : M. SYLVAIN ROY, MAIRE
RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER
TONY CHAREST, CONSEILLER
FERNAND OUELLET, CONSEILLER
PASCAL BOULAY, CONSEILLER

Sont absents : Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE
M. SERGE PELLETIER, CONSEILLER

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h40 par M. Sylvain Roy, maire. M. Charles Montamat, secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait un suivi des dossiers du mois de juillet et informe les élus sur les dossiers à venir.

01-08-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que l'ordre du jour du 2 août 2011 soit adopté en laissant le varia ouvert.

02-08-2011

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 juillet 2011

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le procès-verbal du 5 juillet 2011 soit adopté tel que rédigé.

03-08-2011

ÉTABLISSEMENT DU PRIX DE VENTE DU TERRAIN DE L'ANCIENNE CITERNE SITUÉE SUR LA RUE PRINCIPALE OUEST

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que le prix de vente du terrain de l'ancienne citerne de la rue Principale Ouest sera de un (1)\$ et que les acquéreurs sont M. Yves Lapointe et à Mme Marie-Josée Labrie. La date limite pour effectuer la transaction est fixée au 1^{er} janvier 2012.

TRAVAUX D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES

Les membres du conseil ont été informé qu'un jeune résidant du village sera appelé à réaliser cinq (5) heures de travaux communautaires au sein de la municipalité. Il a été décidé que celui-ci effectuera le nettoyage des fissures de l'asphalte de la patinoire de l'OTJ sous la supervision de l'inspecteur municipal.

04-08-2011

OFFRE DE SERVICE DES ENTREPRISES RÉMI CHAREST AU SUJET DE LA CLÔTURE DE FERME SITUÉ SUR LE RANG 6 OUEST

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement qu'avant d'accepter l'offre des entreprises Rémi Charest pour la pose d'une clôture de ferme suite aux travaux du rang 6, il est convenu que M. Fernand Ouellet approchera le cultivateur concerné par la pose de ladite clôture afin de vérifier s'il souhaite effectuer lui-même les travaux dans la mesure où la municipalité lui fournirait le matériel nécessaire.

RÈGLEMENT MUNICIPAL CONCERNANT LE RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le conseil a été informé qu'une ébauche de modification du règlement municipal concernant le ramonage des cheminées sera rédigée par le directeur général et qu'elle sera soumise pour approbation lors du prochain conseil soit le 6 septembre.

05-08-2011

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER ET CONTRAT DE DÉBLAIEMENT

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que le contrat de déneigement sera publié tel quel incluant la demande de nettoyage des rues de la municipalité au printemps. Concernant le contrat de déblaiement des différents sites de la municipalité, une annonce sera faite dans le Bloc-notes et les soumissions seront déposées avant le 29 septembre.

06-08-2011

FORMATION DE SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL PROPOSÉE À ÉVELYNE LEVESQUE

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le conseil municipal accepte qu'Évelyne Levesque suive la formation gratuite de secourisme en milieu de travail qui se tiendra les mardis 27 septembre et 4 octobre de 8h30 à 16h30 à Rivière-du-Loup.

07-08-2011

ACHAT D'UNE VALISE CULTURELLE DE L'ÉLU MUNICIPAL

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph fera l'acquisition d'une valise culturelle de l'élu municipal (document en version électronique) au prix de cinquante (50) \$.

DÉPLACEMENT DU POTEAU DE SOUTIEN DE BELL SUR LE RANG 6 OUEST.

Le conseil est informé qu'un suivi sera effectué afin de tenter de faire déplacer ce poteau le plus rapidement possible de manière à ce que la gêne et les risques d'accident relatif à son emplacement une fois les travaux de réfection de la route terminés soient écartés au plus vite.

CHANGEMENT DE LA TOURBE ET RECOMMANDATION DE PREMIER TECH

Après vérification et contrairement à ses affirmations précédentes, la compagnie Premier Tech ne recommande plus de coco pour son

dispositif Éco Flot. Le changement de la tourbe des sites 1 et 3 se fera donc avec 100% de tourbe

AFFECTATION DES SOMMES POUR LA PHASE 2 DU CHANGEMENT DE TOURBE

Les informations nécessaires à la prise de décision n'étant pas encore complètement réunies, la décision est reportée à la séance du 6 septembre 2011.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'ORGANISME OBAKIR

La résolution d'appui sera reportée à la prochaine réunion du conseil.

08-08-2011

DEMANDE DE RÉOLUTION DE LA PART DE LA RÉGIE KAMLoup POUR SOUTENIR LE PROJET DE TRANSFERT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DE LA PART DES MUNICIPALITÉS MEMBRES.

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska soutiennent la régie Kamloup dans son projet d'acquisition d'une partie des équipements des municipalités membres, notamment les appareils respiratoires autonomes ainsi que les cylindres d'air respirable.

ADOPTION DE LA CHARTE TERRITORIALE DU PARC RÉGIONAL DU HAUT-PAYS

09-08-2011

Il est proposé par M. Fernand Ouellet et résolu unanimement que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska adopte la charte territoriale du parc régional du haut-pays.

10-08-2011

MOTION DE REMERCIEMENT POUR LES JUGES DU SYMPOSIUM

Il est proposé par Pascal Boulay et résolu unanimement que le conseil de la municipalité remercie chaleureusement Mesdames, Roseline Laplante et Guylaine Bérubé ainsi que M. Raymond Frève en tant que membres du jury qui a sélectionné l'aquarelle lauréate du concours financé par la municipalité dans le cadre du symposium de peinture du Kamouraska.

11-08-2011

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Tony Charest et résolu unanimement que les salaires du mois de juillet au montant de 6333.12\$ ainsi que les comptes à payer totalisant un montant de 33674.21\$ soient acceptés.

12-08-2011

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Raymond Frève, la séance est levée à 22h10.

SYLVAIN ROY, maire

CHARLES MONTAMAT, secrétaire-trésorier